



# Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AFCNO - Tokyo (Japon) - 30 novembre 2018

## CNO membres présents :

- |                  |                |                |
|------------------|----------------|----------------|
| 1. Andorre       | 10. Gabon      | 19. Roumanie   |
| 2. Bénin         | 11. Guinée     | 20. Rwanda     |
| 3. Burkina Faso  | 12. Haïti      | 21. Sénégal    |
| 4. Canada        | 13. Liban      | 22. Seychelles |
| 5. Centrafrique  | 14. Macédoine  | 23. Suisse     |
| 6. Congo         | 15. Mali       | 24. Tchad      |
| 7. Côte d'Ivoire | 16. Maroc      | 25. Togo       |
| 8. Egypte        | 17. Mauritanie | 26. Tunisie    |
| 9. France        | 18. Monaco     | 27. Vanuatu    |

## CNO membres ayant donné un pouvoir :

- 28. Belgique
- 29. Burundi

## Organisations associées présentes :

- Association Francophone de Baseball et Softball
- Union des Fédérations Francophones de Lutte
- Union Francophone de Cyclisme
- Union Mondiale Francophone de Taekwondo

Représentants des unions francophones candidates à l'adhésion :

- Jean-Michel Mureau pour la Francophonie Pongiste Internationale
- Dominique Frizza pour l'Association des Pays Francophones de Triathlon

Invités :

- Babacar Wade, président du comité de candidature pour les JOJ 2022 à Dakar
- Ibrahim Wade, comité de candidature pour les JOJ 2022 à Dakar
- Abdelhafid Izem, représentant du CNO d'Algérie

### **1. Accueil et vérification du quorum**

A 17 heures, M. Ekra ouvre la 9<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AFCNO et remercie les membres présents. M. Denis Massegli procède à la vérification du quorum. Il constate que 29 CNO sont présents ou représentés et que par conséquent, selon l'article 6.4 des statuts de l'AFCNO, le quorum est atteint.

L'ASSEMBLEE GENERALE PEUT DONC DELIBERER VALABLEMENT.

### **2. Approbation des procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 22 juillet 2017**

L'Assemblée générale 2017 s'est tenue en marge des Jeux de la Francophonie le 22 juillet 2017 à Abidjan.

Aucune observation n'est prononcée par les membres présents.

*LE PROCES-VERBAL DE LA 8<sup>E</sup> ASSEMBLEE GENERALE EST DONC APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES<sup>1</sup>.*

### **3. Rapport moral du Président**

Le Président, Alain Ekra présente son rapport moral :

« Chers membres de l'AFCNO,  
Chers amis de la francophonie,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve ici afin de présider la 9<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AFCNO. Il y a un peu plus d'un an, c'était à Abidjan, en Côte d'Ivoire que j'avais l'honneur de vous accueillir à l'occasion des Jeux de la Francophonie.

Permettez-moi cependant, avant d'entamer le rapport moral proprement dit, de rendre hommage à une immense personnalité du mouvement sportif francophone, Patrick Baumann récemment décédé. Il nous avait fait l'amitié de participer à plusieurs de nos rendez-vous depuis la création de l'AFCNO. Je vous demande de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Cela fait maintenant 8 ans que nous nous retrouvons chaque année pour notre Assemblée Générale. Notre association est toujours jeune mais elle a su se développer et est aujourd'hui bien établie dans le paysage du mouvement sportif international. Grâce à vous, qui œuvrez au quotidien pour le

---

<sup>1</sup> Ce vote, ainsi que les suivants, s'est déroulé à mains levées.

développement du sport dans votre pays et qui assurez la promotion de la francophonie et de ses valeurs.

Cette année encore, l'AFCNO a porté haut les ambitions qui ont préfiguré à sa création grâce à ce qui nous rassemble au quotidien, notre langue commune, le français. Avec toujours pour mots d'ordre l'échange et pour philosophie l'union des forces. La francophonie a été cette année un sujet majeur à l'international avec en particulier l'élection d'une nouvelle Secrétaire générale à l'Organisation internationale de la Francophonie.

2018 a aussi été la première année de notre nouveau comité exécutif que vous avez élu l'année dernière. Depuis un an, nous travaillons ensemble, afin d'être dignes de l'honneur que vous nous avez fait et de la responsabilité que vous nous avez confiée.

Je souhaiterais donc tout d'abord remercier les membres du comité exécutif pour leur action à mes côtés :

- Les vice-présidents Dokony Adiker Idriss et Kamal Lahlou
- Le trésorier, André Angwe Aboughe
- Le secrétaire général Denis Masseglia
- Et le représentant des athlètes Balla Dieye, grâce auquel nous avons pu aborder de nouvelles perspectives à l'instar de toutes les institutions modernes qui réservent aujourd'hui une place essentielle à ceux qui sont au cœur du sport, les athlètes.

Depuis notre dernière Assemblée générale, de nombreux projets ont eu lieu. 2018 a été une année d'une richesse exceptionnelle !

Tout d'abord, deux éditions de notre formation pour entraîneurs francophones ont eu lieu, la première en octobre 2017 et la deuxième, il y a tout juste deux mois. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Je tiens pour cela à remercier très chaleureusement tous les partenaires qui ont rendu possible la réalisation de ces projets. En effet, l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Solidarité Olympique ont accepté de renouveler leur soutien à la formation des entraîneurs. L'INSEP et le CNOSF ont, de leur côté, apporté leur expertise et leur savoir-faire pour l'organisation de la semaine.

Enfin, dans le cadre du programme de volontariat sportif francophone, je remercie également les structures ayant accueilli des volontaires pour avoir permis à ces jeunes de vivre des expériences mémorables et d'apprendre sur le terrain.

Preuve de l'intérêt constant pour notre association, 3 nouvelles unions francophones nous ont sollicités afin de nous rejoindre, si vous en êtes d'accord.

Événement de l'année sur le plan international, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Pyeongchang 2018 ont mis en lumière les performances extraordinaires de nos athlètes francophones. Ce sont ainsi 60 médailles qui ont été remportées par les CNO membres de l'AFCNO. Je tiens à les féliciter chaudement ainsi que leurs entraîneurs et leurs délégations œuvrant autour d'eux pour ces résultats exceptionnels.

Les athlètes francophones ont également brillé lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui ont eu lieu récemment à Buenos Aires. La relève est là ! Afin de valoriser ces résultats, pourquoi ne pas envisager de les compiler et de tenir des statistiques de leurs performances ?

Cela est d'autant plus important que nous entrons dans un moment enthousiasmant et inédit pour le sport francophone. En effet, 3 des plus grands événements sportifs des prochaines années se dérouleront en terre francophone : les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Lausanne en 2020, puis ceux d'été 2 ans plus tard au Sénégal, pour la première fois en Afrique, ce dont je me réjouis tout particulièrement. Enfin, le monde se retrouvera à Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. L'occasion de montrer de nouveau la force et l'unité de notre mouvement.

Chers amis, c'est donc avec espoir et confiance que j'envisage le futur de notre association. En peu de temps, nous avons su faire grandir cette belle idée qu'est la francophonie sportive. Nul doute que les années qui s'annoncent seront, grâce à vous, tout aussi riches que celles que nous venons de vivre.

Je vous remercie.

Honneur à l'AFCNO. »

#### **4. Rapport d'activité du Secrétaire Général**

Le Secrétaire général félicite tout d'abord Mustapha Berraf, président du CNO algérien, qui a été élu la veille à la tête de l'ACNOA. M. Berraf aurait souhaité venir assister à l'AG mais il est retenu par le CIO. Les membres de l'AFCNO applaudissent cette élection.

Le représentant du CNO d'Algérie, invité en tant qu'observateur, complète en déclarant qu'il représente M. Berraf sur cette AG.

M. Denis Masegla présente ensuite son rapport d'activité :

« Chers amis,

C'est à mon tour de vous dire combien je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui. Comme vient de le souligner le Professeur Ekra, c'est une année bien remplie qui vient de s'écouler pour l'AFCNO.

Dans la continuité des années précédentes, nous avons souhaité renforcer les actions mises en place au bénéfice direct des CNO avec 4 axes majeurs.

Le premier est la formation pour entraîneurs francophones avec l'organisation de deux formations depuis notre dernière AG, dont la troisième édition s'est déroulée il y a tout juste deux mois. Ces deux formations ont réuni 46 entraîneurs de 27 pays et 16 sports. Durant une semaine, ces entraîneurs ont bénéficié d'une formation de grande qualité à l'INSEP et au CNOSF.

Nous reviendrons plus en détail sur ces formations un peu plus tard durant l'AG, notamment pour partager avec vous un souvenir de cette troisième édition.

Autre programme phare de notre association, le volontariat sportif francophone, qui a de nouveau permis à 12 jeunes de partir en mission dans des CNO et des unions francophones. Je remercie les organisations qui ont su accueillir et intégrer ces jeunes et leur ont permis de grandir. Je n'ai aucun doute, qu'en retour, les volontaires ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le développement du sport francophone. Le bilan de ce programme, du côté des volontaires comme des structures d'accueil, est très positif. De nombreux volontaires souhaitent d'ailleurs continuer à s'investir dans le sport ou l'éducation après leur mission.

Je rappelle simplement que ce dispositif est entièrement gratuit ; la seule contrainte est celle liée à la stabilité politique du pays. Les pays classés comme « pas ou peu stables » par le Ministère des Affaires étrangères français ne peuvent pas recevoir de volontaires et nous en appelons naturellement à votre compréhension à cet égard.

Je souhaiterais également souligner que ce programme, tout comme la formation des entraîneurs ainsi que l'AG qui nous rassemble aujourd'hui, ne pourrait avoir lieu sans le soutien financier et logistique de nos partenaires. L'AFCNO est aujourd'hui dépendante de ces ressources.

Troisième axe : la communication. Celle-ci passe principalement par le biais de notre site internet ainsi que de nos réseaux sociaux. Grâce à ces outils, encore récents mais déjà bien identifiés, l'AFCNO a gagné en visibilité.

Ces plateformes, nous les faisons vivre avec et grâce à vous ! Au-delà de nos actions propres, elles peuvent relayer et mettre en lumière tous les projets mis en place par les membres de notre association ainsi que les beaux résultats de nos athlètes. N'hésitez donc pas à contacter notre équipe pour partager une information !

Le dernier axe est une nouveauté de 2018 que nous avons mise en place suite au changement de statuts que vous avez voté l'année dernière et qui a permis l'élection de Balla Dieye comme représentant des athlètes. Ces projets sont récents mais néanmoins très ambitieux. Je laisserai Balla vous les présenter plus en détails par la suite.

Les Jeux Olympiques de Pyeongchang auront été un autre temps fort de cette année. Au-delà des résultats exceptionnels des athlètes déjà mentionnés par le Président Ekra, ils ont été l'occasion de rassembler la famille francophone lors d'un déjeuner au Club France. Nous avons eu l'honneur, notamment, de pouvoir compter parmi nous, Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Fleur Pellerin, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux de Pyeongchang, ainsi que plusieurs membres du CIO.

C'est grâce à ces moments de convivialité que nous entretenons ce qui fait la force du mouvement sportif francophone, sa fraternité. Ils nous permettent de resserrer les liens avec les grandes institutions, que ce soit l'OIF ou le CIO.

Ainsi, une nouvelle rencontre a eu lieu entre l'AFCNO et Mme Michaëlle Jean en juillet dernier. Nous avons abordé de nouvelles pistes de collaboration entre nos deux institutions avec en particulier, le renouvellement de l'accord-cadre qui avait été signé en 2013. Je profite de l'occasion pour saluer tout le travail accompli par Michaëlle Jean à la tête de l'OIF. Nous continuerons, avec celle qui lui a succédé, Louise Mushikiwabo les actions entreprises jusqu'à présent.

Comme vous pouvez le voir, notre association se structure, se développe, et devient, au fil du temps, un partenaire incontournable du paysage sportif francophone. Si les années que nous venons de vivre ont été belles, celles qui arrivent s'annoncent plus belles encore. Comme l'a annoncé le Président Ekra, nous aurons ainsi le plaisir de nous retrouver à trois reprises dans des pays francophones à l'occasion des plus grands événements sportifs.

Dans ce cadre, nous poursuivons notre ambition pour apporter toujours plus de services à la famille olympique francophone. Le volontariat sportif francophone est ainsi reconduit pour l'année prochaine où une dizaine de volontaires partiront en mission. Par ailleurs, je vous annonce d'ores et déjà que nous avons la volonté d'organiser une nouvelle édition de la formation des entraîneurs francophones. Nous allons également profiter de cette année 2019 qui arrive pour entamer des travaux sur la réforme de nos statuts, établis en 2010 avec l'assentiment du CIO. Après 8 ans de service et quelques modifications mineures, il est désormais temps de les compléter et les moderniser. A ce propos, nous allons vous associer à cette réflexion, en vous consultant de façon à ce qu'il y ait un maximum de participation.

C'est donc une période passionnante que nous allons vivre, et soyez assurés, chers amis, que l'AFCNO renforcera encore son engagement afin de développer, toujours, le sport francophone.

J'en ai presque fini de mon intervention. J'ai gardé le meilleur pour la fin, à savoir l'organisation confiée à Dakar des JOJ 2022 dont nous parlerons un peu plus loin. »

*LE RAPPORT MORAL ET LE RAPPORT D'ACTIVITES SONT APPROUVES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.*

## **5. Rapport financier du Trésorier (approbation des comptes 2017 et du montant des cotisations 2019)**

Le Trésorier, M. André Angwe Aboughe, présente le bilan financier de l'association.

### **1. Approbation des comptes 2017**

***Nous devons valider aujourd'hui les comptes pour 2017. Je vais vous dresser le bilan de cette année.***

<b>Disponibilités au 31 décembre 2016</b>	<b>20 339,27 €</b>
Crédit	30371,06 €
Cotisations en virement	4887,05 €
Cotisations en espèce	800 €
Subventions OIF	24684,01 €
Débit	25995,54 €
Formation des entraîneurs francophones	24776,20 €
AG 2017	800 €

Autres (commissions de tenue de compte et frais de rapatriement hors UE)	419,34 €
<b>Disponibilités au 31 décembre 2017</b>	<b>24 714,79 €</b>

L'année 2017 a donc été marquée par la formation des entraîneurs, dont les fonds engagés par l'AFCNO ont été totalement couverts par la subvention de l'OIF. Cette somme a essentiellement permis de prendre en charge les billets d'avion ainsi qu'une partie de l'hébergement des participants.

Nous vous précisons également que la Solidarité Olympique a contribué à hauteur de 14 800€ et que cette subvention a été versée au CNOSF. Cette somme a permis de financer les interventions des experts et l'essentiel de l'hébergement. Le CNOSF, ainsi que l'INSEP, ont tous les deux contribué au financement de ce programme.

Le projet de formation des entraîneurs représente donc un montant total de 46 000€.

Pour la première fois en 2017, l'AFCNO a également contribué à l'organisation de l'AG en finançant les transports à Abidjan.

Le total des disponibilités au 31 décembre 2017 était donc de 24 714,79€.

Enfin, pour votre information, sachez que le soutien des partenaires de l'AFCNO au financement de nos actions, n'apparaît pas dans ces comptes mais que sans eux nos programmes phares ne pourraient être mis en œuvre.

Afin de vous donner une vision globale des coûts liés à la réalisation de nos projets, voici un tableau reprenant les apports de ces partenaires. Vous pouvez remarquer que le montant total de leur soutien financier dépasse largement les dépenses effectuées par l'AFCNO.

Source	Projet	Montant
<b>Solidarité Olympique (au travers du CNOSF)</b>	Formation des entraîneurs francophones	14 824,56€
<b>INSEP</b>	Formation des entraîneurs francophones	3 500€
<b>CNOSF</b>	Formation des entraîneurs francophones	3 036€
<b>CNOSF</b>	AG de l'AFCNO	78 284,26€
<b>CNOSF</b>	Volontariat sportif francophone	29 967€
<b>Agence du service civique français</b>	Volontariat sportif francophone	18 000€ ( <i>montant auquel s'ajoute un versement de 500€ par mois et par volontaire</i> )
<b>Total</b>		147 611,82 €

LES COMPTES 2017 DE L'AFCNO SONT ADOPTES A L'UNANIMITE PAR LES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

## 2. Point sur les comptes 2018

<b>Disponibilités au 31 décembre 2017</b>	<b>24 714,79 €</b>
Crédit	26 315,25 €
Cotisations en virement	6 115,25 €
Cotisations en espèce	200 €

Subventions OIF	20 000 €
Débit	2 353,94 €
Formation des entraîneurs francophones	0 €
Volontariat sportif francophone	1 932,30€
Autres (commissions de tenue de compte et frais de rapatriement hors UE)	421,64 €
<b>Disponibilités au 25 octobre 2018</b>	<b>48 676,10 €</b>

Comme chaque année, nous tenons à vous informer sur l'état actuel des finances de l'AFCNO. L'année 2018 a bien sûr été de nouveau marquée par la formation des entraîneurs, dont les fonds engagés par l'AFCNO ont été couverts par la subvention de l'OIF dont il reste encore 5 000€ à percevoir. Ces fonds n'ont pas encore été versés par l'AFCNO, c'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans le tableau. Ils seront d'un montant de 25 000€.

Pour la première fois, l'AFCNO a également pris en charge la formation des volontaires francophones, réunissant les 12 volontaires juste avant leur départ en mission pour un peu moins de 2 000€.

Nous estimons le total des disponibilités en fin d'année 2018 à environ 28 000€.

A titre d'information, voici le tableau du soutien financier des partenaires de l'AFCNO en 2018.

Source	Projet	Montant (prévisions)
<b>Solidarité Olympique (au travers du CNOSF)</b>	Formation des entraîneurs francophones	Environ 12 500€
<b>CNOSF</b>	AG de l'AFCNO	Environ 50 000€
<b>CNOSF</b>	Volontariat sportif francophone	Environ 35 000€
<b>Agence du service civique français</b>	Volontariat sportif francophone	Environ 20 000€
<b>Total</b>		117 500€

### 3. Budget prévisionnel 2019

<b>Crédit</b>	<b>36 200 €</b>
Cotisations	11 200€
Subventions OIF	25 000€
<b>Débit</b>	<b>31 300€</b>
Formation des entraîneurs francophones	28 000€
Volontariat sportif francophone	2000€
AG 2019	1000€
Autres (commissions de tenue de compte et frais de rapatriement hors UE)	300€

Je voudrais profiter de l'occasion pour vous dire qu'aujourd'hui, grâce au paiement des cotisations et à la contribution de nos partenaires, nous pouvons dire que l'AFCNO dispose d'un fonds de roulement correct.

Il nous paraît ainsi essentiel que l'AFCNO contribue financièrement à la mise en place de ses projets majeurs.

Par conséquent, nous proposons pour l'année 2019 que l'AFCNO puisse contribuer au financement de la formation des entraîneurs francophones à hauteur de 3 000 €. Il pourrait s'agir du dîner de gala, ainsi que des déplacements entre les sites de formation.

De même, dans le budget 2019, l'AFCNO continuerait de prendre en charge la formation des volontaires francophones pour environ 2 000€.

Concernant l'organisation de l'Assemblée générale, l'AFCNO pourrait prendre en charge des dépenses pour un montant d'environ 1 000€ pour un budget total prévisionnel de l'AG de 60 000€.

J'attire votre attention sur le fait que les cotisations, que nous budgétisons aujourd'hui à 11 200€ ne sont perçues qu'à hauteur de la moitié de la somme que devrait recevoir l'AFCNO. Cela ne nous permet pas aujourd'hui d'optimiser nos actions. »

### **Questions / remarques :**

Le CNO du Vanuatu fait remarquer une erreur dans le budget prévisionnel de 2019 : le montant total en débit est de 31 300€ et non 33 300€. L'erreur est corrigée pendant l'AG et avant le vote du budget 2019.

Le CNO du Bénin demande pourquoi la subvention attribuée par la Solidarité olympique ne figure pas dans les comptes de l'AFCNO. Denis Masegla et André Angwe Aboughe répondent que c'est parce que la subvention n'est pas directement donnée à l'AFCNO mais au CNOSF. En effet, la Solidarité olympique ne reconnaît que les CNO et les associations continentales et ne peut soutenir directement l'AFCNO (qui n'est pas reconnue officiellement par le CIO). Ce n'est cependant pas un problème car les fonds transitent par le CNOSF qui les utilise exclusivement et intégralement pour les projets portés par l'AFCNO et soutenus par la SO.

Le CNO du Liban complète en disant que dans ce cas-là, il faut bien faire des comptes à part, ce qui a été fait pour l'AFCNO.

Le CNO de Centrafrique et le CNO de Guinée demandent à ce que la subvention de la Solidarité olympique figure directement sur les comptes de l'AFCNO. Le Comité exécutif répond que cela n'est pas possible car l'argent ne transite pas par le compte de l'AFCNO. A la demande de la dernière assemblée générale, il fait apparaître le soutien des partenaires de l'AFCNO sur un tableau à part dans un souci de transparence et ce afin que les membres disposent de toutes les informations concernant le financement des projets menés par l'association.

Le Général Idriss, vice-président de l'AFCNO, suggère de faire apparaître ces soutiens externes sous la forme d'une colonne supplémentaire dans les comptes de l'AFCNO pour plus de clarté pour les membres. Le comité exécutif prendra en compte cette proposition pour les années suivantes.

Denis Masegla revient sur le montant des cotisations indiqué dans le budget prévisionnel 2019. La cotisation est à 200€ ce qui est une somme modique mais qui, si chacun des membres s'en acquitte, montre la crédibilité de l'association. Il est donc important que tout le monde soit à jour.

Le CNO de Centrafrique demande à quoi correspond le montant des cotisations indiqué dans le budget prévisionnel 2019 (11 200€). Le trésorier de l'AFCNO répond qu'il s'agit du montant que l'AFCNO devrait percevoir si tous les membres et membres associés s'acquittaient de leur cotisation. A titre d'exemple, au 30 novembre 2018, 21 membres n'étaient pas à jour de leur cotisation 2018.

Le CNO de Centrafrique propose qu'en 2019, l'appel à cotisation prenne également en compte les arriérés. Denis Masegla indique que le comité exécutif prend en compte la proposition et qu'un courrier de relance sera envoyé concernant les arriérés.



*LE BUDGET 2019 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.*

## **Cotisations 2019**

André Angwe Aboughe propose de reconduire le montant des cotisations pour l'année 2019 à 200€.

*LE MONTANT DES COTISATIONS 2019 A 200€ EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.*

## **6. Rapport du représentant des athlètes au sein du Comité exécutif**

Balla Dieye, représentant des athlètes, présente son rapport.

« Je voudrais commencer ce rapport en vous remerciant pour votre confiance et votre soutien et en remerciant évidemment les athlètes qui m'ont jugé digne de les représenter au sein de cette belle association.

2018 a effectivement été une année de construction. La première action que j'ai souhaité mener a été de recenser les coordonnées des présidents des commissions des athlètes des CNO membres de l'AFCNO. J'ai également échangé avec de nombreux athlètes francophones lors des divers événements auxquels j'ai participé afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes. Pour cela, j'ai notamment pris part au dernier forum des athlètes africains de l'ACNOA en juillet.

En complément de ces échanges, j'ai élaboré un questionnaire pour recueillir les avis des athlètes concernant les points suivants :

- Les Jeux de la Francophonie, en particulier dans la perspective de l'édition 2021 au Canada
- La place de la langue française dans les Jeux Olympiques
- Les attentes envers l'AFCNO et la Francophonie

A ce jour, une dizaine d'athlètes environ a rempli ce questionnaire, dessinant des premières tendances :

- **Les Jeux de la Francophonie**
  - o Les Jeux de la Francophonie sont considérés comme un tremplin vers des compétitions plus importantes
  - o Les athlètes regrettent que toutes les disciplines olympiques ne soient pas au programme des Jeux de la Francophonie
- **La langue française dans les Jeux Olympiques**
  - o La langue française est vue comme une langue de partage, de convivialité et d'échange
  - o La majorité estime que l'utilisation du français est en baisse, remplacé par l'anglais
- **L'AFCNO et la Francophonie**
  - o Une moitié des athlètes répondant ne connaît pas l'AFCNO. L'autre moitié la connaît mais pas ses programmes
  - o La francophonie représente pour les athlètes la convivialité et l'amitié
  - o Ils attendent plus de coopération, de solidarité entre les pays francophones afin de développer le sport francophone et espèrent plus de médailles pour les pays francophones en 2024

En 2019, l'objectif sera de poursuivre et de compléter le travail déjà entrepris. Nous pourrions notamment renforcer la diffusion du questionnaire en créant une version numérique, plus facile à remplir par les athlètes et en le diffusant dans les commissions des athlètes. A ce jour, j'ai recensé 34 commissions des athlètes francophones.

Notre ambition pour les prochaines années est de regrouper les représentants de toutes les commissions des athlètes lors d'une réunion de travail afin de rassembler les athlètes francophones. »

## **Questions / remarques :**

Le CNO de Centrafrique demande s'il est possible d'inclure dans l'enquête des questions pour les athlètes s'entraînant dans des centres de formations dans d'autres pays.

Il ajoute que l'un des plus gros problèmes des athlètes concerne les visas. Balla Dieye répond que pour ces athlètes, le premier travail est de recenser les commissions des athlètes qui sont ses interlocuteurs privilégiés pour recueillir des informations. Les présidents des commissions des athlètes de chaque pays font ensuite le lien avec les athlètes de leur pays. Concernant les visas, ces problèmes sont liés directement aux CNO et ce sont les présidents des commissions des athlètes qui doivent les porter devant les CNO pour trouver des solutions. Il prend néanmoins acte de la remarque et travaillera sur ce sujet en 2019.

### **7. Présentation des Jeux Olympiques pour la Jeunesse 2022 au Sénégal**

M. Babacar Wade, président du Comité de candidature pour les JOJ 2022 au Sénégal, présente l'événement.

« La candidature du Sénégal pour ces Jeux Olympiques de la Jeunesse 2022 était fortement axée sur le Plan « Sénégal émergent » qui est le plan de développement du Sénégal à horizon 2025 et l'organisation de ces JOJ servirait de catalyseur par rapport à tout ce qui était érigé en termes d'infrastructures sportives et par rapport à la politique de jeunesse et de sport.

Il faut savoir que l'élection du Sénégal pour l'organisation de ces Jeux a été faite en marge des JOJ 2018 à Buenos Aires et actuellement nous sommes dans la phase de co-construction avec le CIO afin de pouvoir avoir le temps d'action des Jeux et que des décisions seront prises en juillet 2019. Alors c'est l'occasion pour nous de demander à ce que toute la famille olympique francophone se joigne au Sénégal pour que nous fassions de ces Jeux de 2022 une grande réussite, ces Jeux étant les premiers à être organisés sur le continent africain, nous comptons sur la mobilisation de toute la famille olympique francophone afin que le Sénégal puisse relever ce grand défi. »

## **Questions / remarques**

Denis Masseglia intervient en disant qu'il est important que l'AFCNO fasse émerger un certain nombre d'idées afin de soutenir l'organisation de cet événement dans un pays francophone. Il propose ainsi d'organiser pour la première fois la formation des entraîneurs francophones au Sénégal en 2020 et d'installer, grâce aux JOJ 2022, une vraie dynamique francophone.

Le CNO du Maroc félicite le CNO du Sénégal pour l'obtention de l'organisation de cet événement. Il demande quelle sera l'implication de la population et en particulier de la jeunesse dans ce dossier. M. Wade répond que cette implication est fondamentale. L'idée des JOJ, ce sont des Jeux pour et par les jeunes. Le Sénégal est actuellement en train de mettre en place des programmes afin de permettre l'engagement de la population.

Le CNO du Bénin félicite également le Sénégal. Il pose la question du volontariat indispensable à la réussite d'un événement sportif. M. Wade répond qu'ils sont conscients qu'il n'existe pas encore en Afrique une grande culture du volontariat. Néanmoins il existe déjà au Sénégal une agence du service civique qui est en train de se développer. De plus, ils mettent en place des programmes dans les écoles et les universités. Ils souhaitent également inculquer les valeurs olympiques aux jeunes grâce à ces programmes.

Le CNO du Bénin interroge également sur la place de l'AFCNO par rapport à l'organisation des JOJ. M. Wade répond que naturellement l'AFCNO fera partie des parties intéressées au projet. Il est important que toutes les interventions extérieures soient coordonnées.

Denis Maseglia complète en disant que tous ont confiance en le Sénégal pour réussir ces Jeux. Pour cela, c'est au Sénégal qu'il appartient d'en définir le périmètre et la manière dont il les conçoit. Tous les membres de l'AFCNO ont envie que ces Jeux soient réussis et sont prêts à soutenir le Sénégal en cas de besoin.

Le CNO de Guinée remercie pour la présentation et renouvelle l'expression de la confiance dans le Sénégal. Néanmoins, il est nécessaire que chacun participe à la réussite de ces Jeux car il ne s'agit pas seulement de sport mais aussi de culture et d'éducation.

Le CNO de France remercie le Sénégal pour cette présentation. Il souhaite partir de la symbolique universelle du CIO qu'est l'anneau olympique symbolisant le Continent africain. Il salue avec bonheur cette décision. Cette belle terre africaine mérite pleinement ce choix. Il exprime sa confiance car il connaît l'expertise du Sénégal. Il y a une opportunité pour l'AFCNO de s'associer à ce projet en lien étroit avec les organisateurs. M. Wade répond en disant qu'effectivement, la culture est un volet important des JOJ.

Le CNO du Togo demande s'il y aura des volontaires internationaux. M. Wade répond que oui, cela est pris en compte dans l'organisation.

Ibrahim Wade, du comité de candidature pour les JOJ 2022 au Sénégal, complète en disant que certes, c'est le Sénégal qui est mis en avant, mais c'est l'Afrique tout entière qui va organiser les JOJ 2022. Le Sénégal a osé aller chercher les Jeux car cela s'inscrit dans un dynamisme déjà existant et aujourd'hui le pays est prêt. Le Sénégal a déjà de l'expérience dans l'organisation de grands événements. Les organisateurs ont déjà des idées pour rendre les Jeux populaires et faire en sorte que tout le Sénégal vive ces Jeux. Le Sénégal est confiant. Par ailleurs, il est important que l'AFCNO puisse se positionner, par exemple à travers une résolution. Il faut que l'AFCNO commence à « penser athlètes » pour la participation et les médailles des athlètes francophones.

Denis Maseglia propose que l'AFCNO envisage d'organiser un forum des athlètes francophones en 2021 à Dakar afin de faire vivre les JOJ 2022 avant même l'événement.

Le CNO du Tchad félicite également l'Afrique et la francophonie. Il s'attendait à avoir des propositions d'expertise de la France et du Canada pour aider le Sénégal. Le CNO du Sénégal répond que les JOJ ont été attribués seulement un mois auparavant. Depuis, le Sénégal travaille en étroite collaboration avec le CIO. Il convient donc d'être patient. Concernant les propositions de l'AFCNO d'organiser deux événements à Dakar en amont des JOJ, le CNO du Sénégal s'y déclare très favorable pour faire vivre les Jeux bien à l'avance.

*LES MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIES ADOPTENT A L'UNANIMITE UNE RESOLUTION EXPRIMANT LE SOUTIEN DE L'AFCNO A L'EGARD DU PROJET DAKAR 2022 D'ORGANISATION DES JOJ ET DE L'ORGANISATION A DAKAR EN 2020 DU SEMINAIRE DES ENTRAINEURS FRANCOPHONES PUIS EN 2021 D'UN FORUM DES ATHLETES FRANCOPHONES.*

## **8. Admissions de nouveaux membres au sein de l'Association**

Trois unions sportives francophones ont fait part de leur souhait d'intégrer l'AFCNO. Conformément aux statuts, ces candidatures ont préalablement été examinées par le Comité exécutif qui les a approuvées et soumet maintenant leur adhésion à l'AFCNO à l'ensemble des membres.

M. Denis Masseglia propose que les membres se prononcent sur les trois candidatures en même temps.

### Association des fédérations francophones d'athlétisme (AFFA)

Le Président de l'AFFA, M. Bernard Amsalem n'a pu se rendre à Tokyo en raison d'engagements préalables et présente ses excuses aux membres. Il a cependant tenu à présenter son association dans un document à retrouver dans le dossier de l'AG.

### Francophonie Pongiste Internationale (FPI)

Le Président de la FPI, M. Jean-Michel Mureau, présente l'association.

« La FPI est une association qui regroupe tous les pays où on parle français ou où le français est une langue qui est partagée. L'association a été fondée en 1991 à Shiba au Japon. Il s'agit d'une association à but non lucratif. Nous avons des statuts et un règlement intérieur, un conseil d'administration élu démocratiquement et une Assemblée générale avec des mandats de quatre ans. Actuellement, il y a 37 pays qui pourraient faire partie de notre association et 21 à jour de leur cotisation. Différents projets sont menés pour le développement du tennis de table dans le monde. Nous avons créé un site internet pour défendre nos valeurs et présenter ce que l'on fait.

Les objectifs de l'association sont :

- Faire respecter les principes de l'ITTF (Fédération Internationale de Tennis de Table)
- Développer l'esprit d'amitié et de solidarité entre ses membres
- Rechercher le développement continu du niveau technique du tennis de table et le développement de ce sport à travers la Francophonie
- Promouvoir la compétition sportive dans un esprit amical et éliminer toute pratique déloyale telle que l'usage de produits dopants
- Apporter son soutien à l'organisation des compétitions pour un titre francophone
- Utiliser nos ressources de la manière la plus bénéfique aux intérêts du Tennis de Table francophone

Elle mène les projets suivants :

- Dotation en kits de développement
- Fourniture de raquettes recyclées, objectif de développement durable
- Informations techniques
- Plans de construction de tables « en dur »
- Stages de préparation aux Jeux de la Francophonie
- Organisation de compétitions francophones

Je vous remercie. »

## Association des Pays Francophones de Triathlon (FRATRI)

Le directeur de la FRATRI, M. Dominique Frizza, présente l'association.

« Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Chers amis francophones,

La FRATRI a été créée en 2014 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération française de triathlon et de la Fédération internationale. Elle est aujourd'hui présidée par Philippe Lescure, président de la Fédération française de triathlon (FFTRI) et compte 24 pays membres qui sont principalement des pays francophones africains. Elle est reconnue par le Ministère des sports français et le Comité national olympique et sportif français et travaille en étroite collaboration avec la Fédération internationale de triathlon (ITU) ainsi que la Confédération africaine de triathlon (ATU). Une cotisation plancher de 50€ est demandée à chacun de ses membres.

### **L'objet de la FRATRI est :**

- d'accompagner les fédérations francophones de triathlon, et particulièrement les fédérations africaines, dans leur projet de développement par le biais de la promotion de la langue française sur la scène internationale.
- d'étendre et de développer la pratique de la langue française et les valeurs de la Francophonie comme des outils indispensables au développement du triathlon dans le monde.
- de proposer des alternatives à l'emprise et au développement de la langue anglaise dans le triathlon.

### **Les objectifs sportifs sont :**

- d'aider les fédérations francophones dans leur structuration et leur projet de développement.
- de former des dirigeants, des organisateurs, des entraîneurs, des arbitres et des techniciens, en étroite collaboration avec l'ITU et l'ATU.
- de faire émerger et d'accompagner un collectif d'athlètes africains vers les JO de Paris 2024 en passant par les JOJ 2022

Les actions concrètes de la FRATRI sont :

### **La formation :**

- des formations d'entraîneurs sont assurées en langue française par des cadres techniques de la FFTRI. en Tunisie, au Sénégal, au Maroc, au Bénin, au Rwanda....
- des formations de dirigeants, d'officiels et d'organisateur sont également menées en langue française par des experts français au Sénégal, Bénin, en Côte d'Ivoire, au Maroc, en Tunisie...

### **La détection et l'encadrement des athlètes :**

- l'accueil de triathlètes africains sur des épreuves en France (Orléans, Paris..), l'organisation de stages d'entraînement en France (Brive) ou en Afrique (Maroc, Rwanda... ) ont pour objectif d'encadrer la Génération Paris 2024 et leurs entraîneurs.

### **Le soutien logistique :**

- l'envoi de containers de matériels sportifs d'occasion au Bénin, de dotation d'équipements au Rwanda et à l'occasion des Championnats d'Afrique de triathlon et des Congrès de la FRATRI sur le sol africain permettent de pallier le manque de moyens matériels, frein majeur au développement de la pratique en Afrique.

### **La langue française :**

- la traduction en Français de l'ensemble des contenus de formation et de toutes les publications de l'ITU (documents rédigés en Anglais), est un travail de longue haleine qui favorise l'accès aux formations et facilite les échanges.

### **Un service de proximité :**

- disponibilité et suivi des athlètes et des coaches par les cadres techniques fédéraux.
- présence d'experts français (reconnus par l'ITU) sur les grands évènements sportifs africains (Championnats et Coupes d'Afrique, Jeux Africains de la Jeunesse).
- organisation du congrès annuel de la FRATRI en Afrique.

**La FRATRI sollicite l'AFCNO pour une demande d'adhésion qui permettra au monde francophone du triathlon :**

- de rejoindre et d'agrandir la famille olympique francophone,
- de solliciter l'expertise de l'AFCNO,
- d'initier des échanges et partager les valeurs de la Francophonie Olympique,
- de participer à l'assemblée générale annuelle de l'AFCNO et d'enrichir les réseaux de l'AFCNO en apportant les contacts de la FRATRI,
- d'accueillir un(e) jeune francophone pour porter encore plus haut les valeurs olympiques et celle de la langue française dans le monde du triathlon,
- d'inscrire les entraîneurs de la FRATRI dans les formations délivrées par l'AFCNO pour optimiser leurs expertises et leurs performances,
- de favoriser l'entrée du triathlon au Jeux de la Francophonie,
- d'ouvrir de nouveaux horizons au bénéfice du développement du triathlon, de l'Olympisme et de la Francophonie.

Je vous remercie. »

*LES CNO MEMBRES VALIDENT A L'UNANIMITE L'ADHESION DES TROIS UNIONS FRANCOPHONES CANDIDATES.*

M. Denis Masegla précise que M. Claude Azéma, Président de la Confédération Mondiale Sport Boules, l'a informé de la création prochaine de l'union francophone de pétanque le 2 mai 2019, dont l'une des premières actions sera de demander son adhésion à l'AFCNO.

L'Algérie par son représentant se déclare aussi intéressée pour adhérer à l'AFCNO

### **9. Retour sur la 3<sup>e</sup> édition de la formation des entraîneurs francophones**

Marc Chevrier, directeur des relations internationales du CNOSEF, partenaire de l'AFCNO pour l'organisation de ce programme, revient sur la 3<sup>e</sup> édition de la formation des entraîneurs francophones.

« La 3<sup>e</sup> édition de la formation pour entraîneurs francophones a donc eu lieu du 24 au 28 septembre 2018. L'organisation a été faite dans des délais contraints en raison des JOJ de Buenos Aires mais ce qui nous a permis de mesurer, grâce aux candidatures rapides, l'attrait de cette formation pour les CNO et les unions francophones.

Pour vous rendre compte du déroulé de cette semaine à l'INSEP et au CNOSEF, je voudrais vous présenter quelques chiffres :

- **22 entraîneurs** de 20 pays
- **14 thématiques ont été abordées :**
  - préparation physique et mentale,
  - prévention des blessures,
  - nutrition et sommeil,
  - planification de l'entraînement, etc

- Ce furent au total **16 interventions d'experts** qui se sont succédé avec de nouveau une intervention de Jean-Michel Brun, Secrétaire général du CNOSF, sur l'éthique et le développement harmonieux de l'athlète. Et pour la première fois, et ce afin de répondre à une demande du CIO, une sensibilisation aux risques de harcèlement sexuel a été proposée aux entraîneurs via l'association Colosse aux pieds d'argile, intervention particulièrement appréciée et émouvante ;
- **Enfin, 2 soirées conviviales** ont permis de créer un véritable esprit de partage entre les participants. Les entraîneurs ont notamment pu participer à un dîner en présence de représentants des fédérations françaises.

Le bilan qui a été fait le dernier jour avec les participants a été très positif. Tous ont notamment souligné la qualité du programme et des interventions de cette semaine, la richesse des échanges ainsi que la plus-value apportée par la présence de pays et de sports différents, diversité qui fait l'originalité de cette formation.

Je profite de l'occasion pour vous sensibiliser encore une fois sur la question des visas. Cette année, malgré l'intervention de l'AFCNO (du CNOSF et des services de l'Ambassadeur du Sport en France) auprès des services consulaires, deux entraîneurs n'ont pu prendre part à la formation car ils n'ont pas obtenu leur visa. De plus, 5 entraîneurs nous ont sollicités car ils ont rencontré des difficultés. L'AFCNO s'occupe de tous les aspects logistiques de la formation. Seul le visa est à la charge des participants et il est impossible à l'AFCNO de faire ces démarches à leur place. J'attire donc votre attention sur la nécessité de commencer ces démarches le plus tôt possible afin de s'assurer de la bonne obtention du visa.

Je souhaiterais pour finir revenir sur un des facteurs de réussite de cette formation à savoir la convivialité et la bonne humeur qui ont régné dans le groupe. Les entraîneurs sont d'ailleurs toujours en contact aujourd'hui et continuent de donner régulièrement des nouvelles. Un réseau se constitue. J'ajoute que sans l'expertise de l'INSEP nous ne pourrions pas organiser un programme d'un tel niveau. Nous allons vous en faire la preuve en image, avec ce petit film réalisé pendant la semaine. »

Pour le CNO de France, Jean-Michel Brun prend la parole : « A cette famille ici réunie, je voudrais exprimer une pensée fraternelle pour chacune et chacun d'entre vous.

Pour en revenir à la formation des entraîneurs, à laquelle j'ai contribué, il m'apparaît essentiel de préserver ces temps d'échange, de partage et d'enrichissement mutuel. C'est la magie de l'Humain et tous, intervenants et entraîneurs, nous en ressortons plus grands. Notre force commune est celle de la coopération.

La formation fait partie d'un processus vital. Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. La Fraternité est l'âme de la société. Restons unis pour construire l'avenir. »

## **10. Intervention du Président de l'AFAO**

M. Clément Anicet Guiyama-Massogo, Secrétaire général du CNO de Centrafrique et par ailleurs Président de l'Association Francophone des Académies Olympiques a demandé à prendre la parole devant les membres de l'AFCNO. Le comité exécutif a accepté.

« J'ai souhaité prendre la parole devant vous car c'est une occasion très opportune pour moi de m'adresser à l'ensemble des CNO francophones. L'AFAO est une association que nous avons créée en 2009 à Beyrouth et qui devait être le complément de la francophonie sportive sur tout le volet de la francophonie olympique. Il y a eu un débat très intéressant qui a été soulevé ici : où se trouve

l'olympisme ? Quelle est la place de l'éducation olympique dans les différentes activités qui seront organisées et notamment les JOJ en Afrique ? Cela nous interpelle en tant qu'AFAO. Après la création de l'AFAO en 2009, nous avons bénéficié de l'appui du Comité olympique français qui nous a donné gracieusement un siège au sein de son siège, qui a mis aussi à notre disposition un personnel et grâce à cet appui, que je remercie au nom de l'AFAO, il s'est trouvé que sur les pays francophones qui existent jusqu'à aujourd'hui, il n'y a que 34 académies olympiques qui ont adhéré à l'AFAO. C'est donc une tribune pour moi de porter l'information à certains des CNO qui n'ont pas d'académie olympique de tout faire pour la créer conformément à une circulaire envoyée dans les années 1960 par l'Académie internationale olympique et que, là où il y a une académie olympique mais que ça ne fonctionne pas, la relancer. Justement, nous avons créé l'AFAO dans un but de mutualiser des expériences. C'est un peu le travail que nous essayons de faire, nous avons un plan d'action. Aujourd'hui, je crois que c'est extrêmement important que les CNO comprennent qu'ils ont un appui à apporter aux académies olympiques. A l'AFAO il y a aussi des cotisations mais comme vous le savez, les académies n'ont pas de ressources propres. Les ressources qui leur permettent de mener des activités sont mises à leur disposition par les CNO. Il en est de même pour l'AFAO : l'AFAO n'a pas de ressources propres depuis que nous avons créé cette association. Nous essayons de développer des initiatives, nous avons aussi bénéficié de l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie mais tout cela ne suffit pas et nous avons des grands projets. C'est pour cela que je tenais à saisir l'occasion de cette AG pour parler de l'AFAO, pour interpeller tous les CNO pour pouvoir appuyer notre académie mais aussi de voir avec l'AFCNO quels sont les moyens que vous pouvez mettre en œuvre pour qu'il y ait une relation plus organique entre l'AFCNO et l'AFAO. Est-ce que l'AFAO pourrait demander l'adhésion à l'AFCNO ? Nous sommes comme un organe opérationnel de l'AFCNO. Nous pensons que l'occasion est opportune pour poser cette question et pour voir quel type de collaboration nous pouvons avoir.

Je vous remercie »

Denis Masegla répond et confirme qu'il y a un lien entre les deux associations. Pour que ce lien soit le plus effectif possible, il faut qu'il corresponde à des projets, et que l'AFAO apporte des garanties sur la gestion financière pour le cas d'un éventuel soutien.

## **11. Date et lieu de la prochaine Assemblée Générale**

Conformément aux statuts, la prochaine Assemblée Générale de l'AFCNO se tiendra en marge de celle de l'ACNO en 2019, qui aura lieu à San Diego (Etats-Unis), du 7 au 10 octobre 2019, juste avant les premiers Jeux Mondiaux de Plage.

## **12. Questions diverses**

Le CNO d'Haïti fait remarquer que les CNO francophones participent à tous les Jeux mais qu'à aucuns Jeux, il n'y a de réunion entre ces CNO. Ils se regroupent seulement lors des AG annuelles. Le CNO d'Haïti souhaiterait que d'autres rassemblements aient lieu.

Denis Masegla répond que de tels rassemblement ont été organisés lors d'événements sportifs précédents et notamment les Jeux de Rio en 2016 et de Pyeongchang en 2018. Il propose qu'une soirée francophone soit organisée lors des JOJ 2022 à Dakar.

Hamid Kamal-Lahlou, vice-président de l'AFCNO, déclare que l'AFCNO a besoin de fonds et ne subvient pas seule à ses besoins. Il suggère de solliciter une audience avec la nouvelle Secrétaire de l'OIF. Il propose également que les cotisations des unions francophones soient le double de celles de CNO (soit 400€).



Le CNO du Liban prend la parole et déclare que le meilleur moyen de garantir l'avenir de l'AFCNO est d'organiser les Jeux sous l'égide de l'association, comme cela se fait au niveau continental.

Denis Masegla répond que c'est l'une des raisons de la création de l'AFCNO. Néanmoins les Jeux de la Francophonie sont des Jeux d'Etats et il est extrêmement compliqué de faire évoluer la situation même si l'AFCNO a progressé sur ce sujet avec l'OIF. A Abidjan, par exemple, la présence de l'AFCNO était reconnue, ce qui est un premier progrès.

A 19h30, le Président Alain Ekra remercie tous les membres pour leur participation active à la réussite de cette Assemblée générale. L'association se développe dans la bonne direction et, ensemble, les membres arriveront à la renforcer.

Les membres n'ayant pas d'autres questions, l'Assemblée générale est close.